



Commission de
la santé mentale
du Canada

Mental Health
Commission
of Canada



Enraciner l'espoir

Un projet communautaire
de prévention du suicide



Étude de cas
pour Enraciner l'espoir

Mesure et évaluation



Mesure et évaluation

Principe directeur de la mesure et de l'évaluation : **Mesurer les résultats et évaluer les interventions pour déterminer leur efficacité et éclairer les innovations de demain.**

INTRODUCTION

Le principe directeur **de la mesure et de l'évaluation** vise à produire des résultats pertinents au moyen d'une planification et d'une conception ciblées. Il convient donc de veiller à ce que votre projet dispose de ressources adéquates afin que les données requises puissent être collectées et synthétisées. De plus, prévoyez le temps nécessaire pour mesurer et évaluer les résultats qui permettront de valider leur utilité et de guider et de peaufiner davantage le projet général.

Les chefs de projet ont relevé trois grands thèmes liés à ce principe :

- 1. Recueillir des commentaires en vue de continuellement s'améliorer.** Les trois facteurs clés pour des mesures et des évaluations réussies sont les suivants : commencer tôt, fixer un objectif clair et solliciter l'expertise compétente.
- 2. Évaluer l'efficacité, montrer les effets et diffuser les résultats.** Les données quantitatives et qualitatives permettent de prendre conscience des enjeux, de cerner les besoins et de démontrer l'incidence du projet sur les actions locales de prévention du suicide.
- 3. Recadrer la discussion pour mieux combattre les préjugés.** Il faut comprendre que la façon dont nous parlons du suicide peut influencer sur le changement.

Cette étude de cas présente des exemples illustrant la façon dont les chefs de projet locaux ont exploité ces principes, ainsi que les connaissances acquises et les recommandations qui, selon eux, pourraient être adaptées par les futures communautés d'Enraciner l'espoir, en fonction de leurs besoins.

À PROPOS DES ÉTUDES DE CAS

Enraciner l'espoir est un modèle canadien de prévention du suicide dirigé par la collectivité. Il s'appuie sur les forces et l'expertise des communautés pour concevoir et mettre en œuvre des initiatives locales adaptées à leurs besoins. Ce modèle table sur la collaboration entre de nombreux secteurs pour limiter les répercussions du suicide dans les communautés participantes.

Nous avons créé le modèle Enraciner l'espoir avec des spécialistes et des communautés du Canada et du monde entier. Ses cinq piliers et ses treize principes directeurs constituent un cadre que chaque collectivité peut adapter à ses propres besoins.

Les sept études de cas du modèle Enraciner l'espoir qui sont présentées ici témoignent de la sagesse et de l'expérience des chefs de projet des communautés de Premiers adeptes du pays, qui représentent divers groupes démographiques évoluant dans une variété de milieux urbains, ruraux et éloignés. La série met l'accent sur les éléments que les chefs de projet ont trouvés efficaces pour personnaliser et mettre en œuvre le modèle Enraciner l'espoir dans leurs communautés respectives. Si chaque étude de cas met en évidence jusqu'à trois principes directeurs, tous les chefs de projet interrogés ont souligné l'importance des treize principes mis ensemble.

La création et la mise à l'essai d'une initiative sont très différentes du déploiement d'un programme éprouvé. Nous tenons donc à remercier les chefs de projet des Premiers adeptes pour leur courage et leur volonté de tester une nouvelle approche avec nous. Nous tenons également à les remercier d'avoir si généreusement partagé leur savoir et leurs idées, qui faciliteront et rendront plus efficace le travail des communautés qui leur emboîteront le pas.



RECUEILLIR DES COMMENTAIRES EN VUE D'UNE AMÉLIORATION CONSTANTE

Constat n° 1 Élaborer en amont la conception et le processus d'évaluation

Les chefs de projet ont souligné l'importance de réfléchir en amont à leur stratégie de mesure et d'évaluation. Pour l'un d'entre eux, « la portée et l'ampleur des activités d'évaluation de ce travail ont constitué le plus grand défi ». Ceux qui ne se sont pas attardés à ce principe directeur dès le début du processus de mise en œuvre ont estimé qu'ils « auraient dû l'adopter plus tôt ». Ils ont aussi noté qu'il était particulièrement difficile de demander aux partenaires d'investir du temps pour y contribuer, à mesure que le projet progressait.

Un autre chef de projet qui reconnaissait la valeur des témoignages et des perspectives des membres de la communauté voulait s'assurer que ceux-ci soient pris en compte dans l'évaluation du projet. Conscients qu'une planification minutieuse était nécessaire pour y parvenir, certains répondants ont déclaré qu'ils gardaient en tête deux types de questions : « Comment allons-nous obtenir les données et les renseignements? » et « Comment pourrions-nous procéder à l'évaluation et recueillir les commentaires de manière plus conviviale? » En consacrant du temps à concevoir le processus le plus efficace pour l'évaluation, les équipes ne rateront plus d'occasions de recueillir des données et des renseignements plus tard en cours de projet.

Constat n° 2 Préciser l'objectif de l'évaluation

L'un des aspects les plus fondamentaux de la conception et de la planification du processus d'évaluation et de mesure consiste à définir son objectif et sa raison d'être avec précision. En effet, un chef de projet a mentionné que « pour mener à bien une évaluation, il y a plusieurs éléments à prendre en compte en vue de cibler des groupes de population particuliers ». On peut par exemple se demander quels sous-groupes on souhaite faire figurer dans l'évaluation? En outre, il est impératif de bien définir la portée du projet et le nombre de partenaires impliqués. De plus, comme l'a reconnu un chef de projet, il est parfois « nécessaire de repenser le processus d'évaluation. Si nous avons choisi une ou deux activités à évaluer en détail, cela nous aurait procuré des données plus utiles ».

Les décisions relatives à l'évaluation d'une initiative influenceront à leur tour sur les données que vous recueillerez, en particulier sur la nature de celles-ci ainsi que l'endroit et la manière de les obtenir. Une équipe a opté pour un éventail de populations et de méthodes. Elle a créé des questionnaires pour recueillir l'avis de la population générale et des fournisseurs de services communautaires et réalisé des entrevues pour rassembler les idées et les réactions des intervenants et des personnes ayant un savoir expérientiel passé et présent. Cette approche mixte lui a apporté une riche source de renseignements qui lui a permis de concrétiser son principal objectif, à savoir le maintien d'un engagement financier à long terme de la part de son conseil municipal.

Les résultats d'une évaluation ne sont pas seulement utiles pour démontrer l'incidence d'un projet aux bailleurs de fonds et autres partenaires communautaires. Ils peuvent être tout aussi pertinents pour marquer les avancées et célébrer les réussites. Selon un chef de projet, « pour maintenir en poste les personnes qui font ce travail, la communauté et nous-mêmes avons parfois besoin de voir des avancées positives. »



Constat n° 3 Les évaluations d'experts spécialisés sont précieuses

Plusieurs chefs de projet ont noté la valeur et les défis que représente le recours à des experts spécialisés dans leur processus d'évaluation et de mesure. Pour certains, le fait de travailler avec un évaluateur compétent et avisé dans le seul cadre de la recherche s'est avéré très utile. Une cheffe de projet a reconnu : « Je ne pense pas que j'en connaissais assez sur ce qu'il faut faire pour évaluer un travail qui se déroule de manière organique et en continu ». La présence d'un évaluateur de programme provincial à intervalles de deux semaines a permis à son équipe « de réfléchir à ce qu'il faut connaître et apprendre lors de la planification des projets ». Elle a ajouté que cette collaboration avait été inestimable, car elle leur a donné l'occasion « d'explorer et de mieux interpréter ensemble le programme Enraciner l'espoir ». Ce partenariat a par ailleurs permis de maintenir l'évaluation au premier rang des priorités. « Je pense que cette collaboration constitue un partenariat essentiel à chaque étape du projet ».

« En travaillant avec l'évaluateur, j'ai appris à reconnaître ce que nous devons savoir et apprendre lors de la planification des projets. »

Pour un autre répondant, sa relation étroite avec un évaluateur compétent l'a aidé à évaluer efficacement son travail au fur et à mesure qu'il progressait et à étoffer sa conception du processus de mesure et d'évaluation pour « y inclure le savoir expérientiel et l'adaptation culturelle ».

Certains chefs de projet n'ayant pas accès à un évaluateur spécialisé à temps plein ont trouvé cette partie du projet difficile. Comme l'a fait remarquer un répondant, « il existe un décalage entre l'évaluation et la mise en œuvre du travail communautaire. Il n'est pas réaliste d'attendre des personnes qui conçoivent et mettent en place

Enraciner l'espoir qu'elles dirigent aussi l'évaluation. » Les répondants ont fortement recommandé de faire appel à un évaluateur chevronné ayant l'expérience de projets à la fois dynamiques et évolutifs.

Les difficultés survenues entre les équipes de projet et les évaluateurs étaient le résultat d'attentes divergentes ou d'une incompatibilité. Les chefs de projet ont notamment cité le cas d'évaluateurs qui « manquaient de connaissances en la matière » ou qui ignoraient les limites de l'équipe de projet. Ce type de situation a parfois donné lieu à un clivage entre ce qu'un évaluateur souhaitait mesurer et ce qui était « réaliste ou possible pour les exécutants du projet ».

Sur la base de ces observations, il est clair que le recours à des évaluateurs dotés des compétences et de l'expérience suffisantes constitue un atout majeur pour les projets d'Enraciner l'espoir.



ÉVALUER L'EFFICACITÉ, MONTRER LES EFFETS ET DIFFUSER LES RÉSULTATS

Constat n° 4 Les résultats d'évaluation sont exploitables de plusieurs façons

De nombreux chefs de projet ont découvert la véritable valeur de l'évaluation et de la mesure en observant comment ses résultats étaient utilisés, citant à cet égard plusieurs exemples observés dans le cadre de leur travail :

- Elle fournit des éléments d'information pour étayer la planification et la détermination des priorités dans un premier temps; pour apporter les changements requis au fur et à mesure que le plan se déploie; et pour recueillir des données importantes en vue de futures itérations du projet.
- Elle signale les besoins particuliers ou les secteurs prioritaires à cibler pour améliorer la prestation de services. Un chef de projet a avancé l'exemple suivant : « Notre autorité sanitaire dispose d'un Système d'information partagé sur la santé mentale et les dépendances assorti d'un onglet sur le suicide. Au cours de notre évaluation et analyse, nous avons découvert que les fournisseurs de soins hors site ne pouvaient pas saisir les données relatives aux clients à distance, ce qui constitue une source importante de données manquantes au système. Nous avons donc décidé de donner à tous ces cliniciens l'accès à des tablettes électroniques, afin qu'ils puissent entrer rapidement les évaluations du risque de suicide et les interventions des clients à distance dans le système d'information. »
- Elle démontre la portée d'une initiative. Si l'on désire continuer à sensibiliser la communauté et à encourager les progrès dans la prévention du suicide, il est essentiel de vérifier l'efficacité de l'approche communautaire d'Enraciner l'espoir, de maintenir et de susciter l'engagement des partenaires stratégiques, de préserver l'élan et l'inspiration des personnes impliquées et de communiquer régulièrement avec la communauté.

- Elle procure des preuves (par l'entremise de données et de témoignages d'Enraciner l'espoir) que les chefs d'initiatives et les partenaires stratégiques peuvent utiliser en vue d'obtenir un soutien durable et garantir le renouvellement du projet au-delà de son premier cycle.

Il est primordial que les évaluations soient « conviviales » et qu'elles intègrent la perspective et les témoignages de la communauté.

Les chefs de projet ont relevé trois autres considérations à retenir pour la diffusion des résultats de l'évaluation :

- La puissance et la valeur associées à une approche conviviale, qui intègre les points de vue et les récits des participants et des partenaires communautaires.
- Le dilemme que pose la publication des réussites et des résultats d'une initiative, à savoir que certains partenaires et membres de la communauté pourraient les interpréter comme un signe que le problème du suicide a été « réglé » et donc que le programme lui-même ou la prévention du suicide comme priorité communautaire ne sont désormais plus nécessaires. Un chef de projet a nommé ce phénomène le paradoxe de l'évaluation : « Si vous parvenez à sensibiliser les gens à la prévention du suicide, il ne se passe rien – mais personne ne fait attention à ce qui ne se passe pas ».
- Les différentes manières dont on pourrait utiliser les résultats issus des évaluations. Un chef de projet a affirmé : « Il nous faut prendre les résultats des communautés locales d'Enraciner l'espoir et déterminer ce qu'ils révèlent au sujet des stratégies de changement à adopter en matière de politiques et de systèmes ».



RECADRER LA DISCUSSION POUR MIEUX COMBATTRE LES PRÉJUGÉS

Constat n° 5 La façon dont nous évoquons le suicide peut influencer le changement

Notre façon d'aborder la question du suicide avec les partenaires et le public constitue un autre facteur très important. Quelques chefs de projet ont jugé capital de réfléchir à la manière dont nous envisageons le suicide, puisque cela influe sur les perceptions et les actions des gens. Les exemples suivants donnent à penser qu'il serait judicieux de parfois reformuler les messages :

- « On voit les opioïdes comme une grave crise, et on estime que 30 % des décès par opioïdes sont attribuables au suicide. En revanche, les données indiquent qu'environ 11 personnes meurent chaque jour à cause du suicide au Canada – un nombre qui demeure relativement inchangé depuis 30 ans – mais ce fléau est perçu comme un problème chronique à long terme, et non comme une crise. »
- « Le suicide est étroitement associé à la santé mentale et aux dépendances, [...] mais il ne s'agit pas des seules raisons. Cette façon de penser minimise l'attention portée aux autres facteurs contribuant au suicide et nourrit le mythe voulant que nous puissions "régler" le problème du suicide avec une pilule. »
- « Et si nous considérions une tentative de suicide comme un tournant dans la vie de la personne ou comme une occasion privilégiée de redéfinir le comportement suicidaire, et ce, non pas comme un échec ou une faiblesse, mais comme un moment propice au changement? Et si, comme Thomas Joiner l'a formulé,

nous reconnaissons que le suicide n'est *pas* le propre des faibles? Quel avenir pourrait-on envisager si les personnes qui ont fait une tentative de suicide étaient considérées comme des individus capables de surmonter leurs difficultés et dotés d'une puissante force vitale, dont le désir de rendre leur vie plus satisfaisante? »



CONCLUSION

Le principe directeur de la mesure et de l'évaluation est primordial à la création d'un rigoureux projet Enraciner l'espoir, et il convient de le conceptualiser et de le mettre en œuvre dès le début et tout au long de la durée de vie du projet. Il peut s'avérer particulièrement efficace si l'on a accès à un évaluateur compétent qui est à l'aise avec les projets complexes et évolutifs.





Commission de
la santé mentale
du Canada

Mental Health
Commission
of Canada

Avec le financement de



Santé
Canada

Health
Canada

Commission de la santé mentale du Canada

350, rue Albert, bureau 1210
Ottawa, ON K1R 1A4

Tél. : 613 683-3755
Télééc. : 613 798-2989

 @CSMC_MHCC  /theMHCC

 /1MHCC  @theMHCC  @theMHCC

 /Commission de la santé mentale du Canada

infocsmc@commissionsantementale.ca
www.commissionsantementale.ca



Enraciner l'espoir

Un projet communautaire
de prévention du suicide